

Commande directe E-Billets via Concur Travel

Personnes convoquées par l'administration centrale (DGESCO, DGRH, etc.) ou par l'IHEEF en tant qu'intervenant (formation)

(hors examens et concours)

GUIDE DE SAISIE

La commande de billets en mode « **ON-LINE** » sur le portail « Concur Travel » (intégré dans Chorus-DT) permet de <u>choisir directement des places disponibles</u>. Une fois la validation faite par le Rectorat, les billets sont générés automatiquement puis transmis directement sur la messagerie du voyageur.

Les places proposées sont disponibles pour les agents de l'administration (quotas) non au grand public. A l'inverse, la « disponibilité » des places sur le site de la SNCF (grand public) ne présume pas de la disponibilité de places pour les agents de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Intérêt : choix direct et rapidité de la délivrance des E-billets.

<u>Limites</u>: adapté pour les grandes lignes en TGV et avec retour à la même gare de départ <u>mais</u> pas pour plusieurs destinations avec des trajets en TER ou pour un retour vers une autre gare.

<u>Astuce</u>: pour les itinéraires multidirectionnels (ou en cas de blocage du portail Concur Travel), il est toujours possible demander des billets en mode « OFF LINE » en cliquant lors de la création de l'ordre de mission sur le bouton « AUTRE » puis en complétant l'onglet « PRESTATION » et les autres onglets.

1. SE CONNECTER SUR CHORUS-DT

La demande de titre de transport s'effectue via l'application CHORUS-DT

A partir du site de l'académie Aix-Marseille :

- cliquer sur « PERSONNELS »;
- dans la rubrique « Accès aux outils et informations » cliquer sur « Accéder à Chorus-DT » ;
- entrer identifiant et mot de passe de votre messagerie académique.

ou connexion via le portail intranet académique (PIA) et ARENA :

- cliquer sur l'cône « Déplacement temporaire » ;
- entrer identifiant et mot de passe de votre messagerie académique ;
- cliquer sur « Gestion des personnels »;
- sous « Gestion des déplacements temporaires (DT) » cliquer sur « Déplacements temporaires »

Important : il est impératif que votre messagerie académique soit active pour vous permettre de vous connecter et d'utiliser l'application.

L'adresse de la messagerie académique se décline ainsi : « prénom.nom@ac-aix-marseille.fr».

Pour l'activer si nécessaire, via le site académique :

- cliquer sur « PERSONNELS » ;
- dans la rubrique « Accès aux outils et informations » cliquer sur « Découvrir et activer sa messagerie académique ».



2. COMMANDER DES BILLETS

2.1 Vérifier et compléter sa fiche profil : étape préalable obligatoire (première commande)

Cliquer sur Fiche Profil puis :

- Onglet « Infos générales » :
 - si le champ « Agence de voyage » est vide (par défaut) inscrire « TAMP (Agence AMPLITUDES) ».
 - Compléter le champ « Date de naissance »

Appuyer sur le bouton « Enregistrer »

Sans cette <u>opération indispensable</u> la commande ne sera pas transmise à l'agence de voyage lors de la validation par le Rectorat

• Onglet « Coordonnées » :

Compléter tous les champs « numéro de téléphone »

Appuyer sur le bouton « Enregistrer »

• Onglet « Préférences voyageur», dans le champ « Communauté e-Booking », ajouter l'intitulé « EAIXM-STANDARD-LC ».

Si vous bénéficiez d'abonnement avec réduction, enregistrer les références du coupon annuel (Fréquence, Liberté, Senior+,etc.)

Appuyer sur le bouton « Enregistrer »

2.2 Création de l'ordre de mission

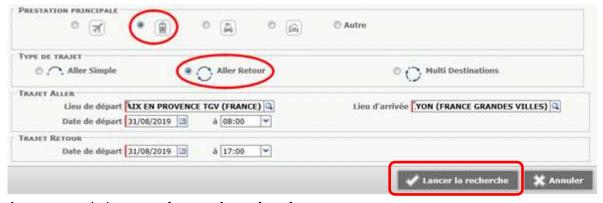
Au minimum une semaine avant le déplacement, pour demander la prise en charge des billets, vous créez un Ordre de Mission Classique-OMCL.

Dans le **Menu Chorus-Dt** cliquer sur « **Ordre de Mission** » : le dernier OM saisi s'affiche par défaut

Cliquer sur le bouton | Créer OM | (en bas, au centre)

Sélectionner le pictogramme du «TRAIN » puis «ALLER RETOUR» :

Compléter les noms des gares de départ et d'arrivée, le/les jour(s) et les horaires approximatifs (le portail proposera ensuite tous les trains et places disponibles aux horaires précis).



Appuyer sur le bouton « Lancer la recherche »

2.3 Entrée dans le portail Concur Travel



Lors de la **première connexion**, il vous sera éventuellement demandé d'inscrire vos n° de **téléphones professionnel/personnels** dans votre profil Concur Travel (si non renseignés dans la fiche profil Chorus-Dt). Suivez les instructions.

Si vous êtes **abonné**, vérifier au passage ou ajouter les références de l'abonnement : rubrique « Programmes de Fidélité » :

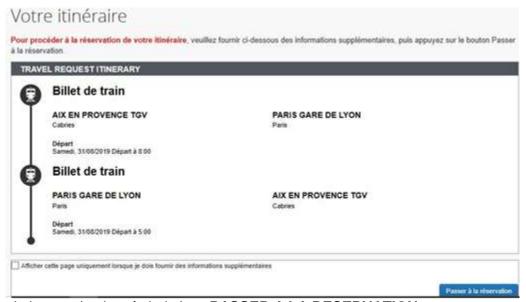


Appuyer sur le bouton « Enregistrer ».

Retour à la commande

Rappel de l'itinéraire demandé :

penser à bien contrôler : gare de destination et de retour, jours, horaires



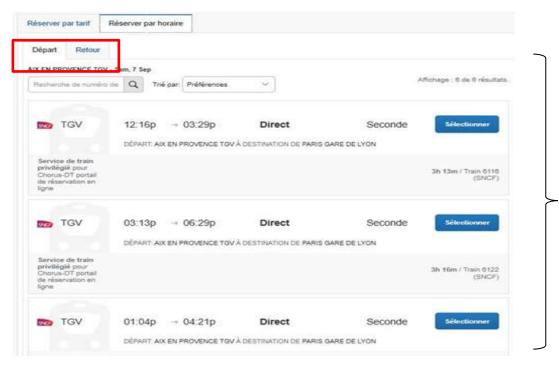
Appuyer sur le bouton (en bas à droite) : « PASSER A LA RESERVATION »

> Proposition de places et d'horaires disponibles :

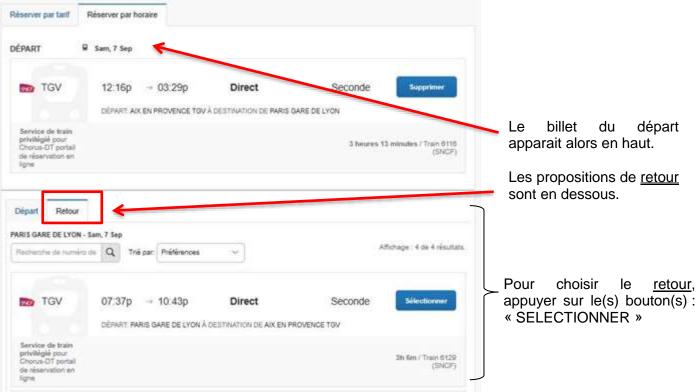
<u>Conseil pratique</u>: cliquer sur l'onglet « RESERVER PAR HORAIRE » puis ensuite vous choisirez votre tarif.

Les horaires de **départ** sont proposés en premier.





Pour choisir le départ, appuyer sur un des boutons : « SELECTIONNER »



Choix du « bon » tarif

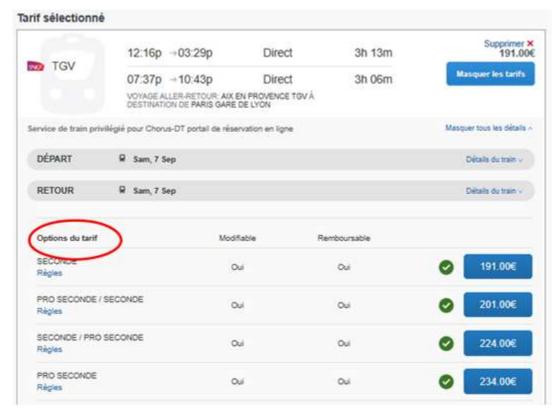
Les 2 billets (aller et retour) sélectionnés apparaissent ensemble.



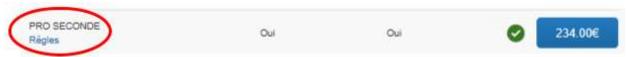


Pour connaître les tarifs, appuyer sur le bouton : « **AFFICHER LES TARIFS** ». Le détail s'affiche : titre « Options du tarif »

IMPORTANT: la séparation (.../...) indique que les conditions tarifaires sont différentes pour l'aller et pour le retour. L'absence de séparation signifie que les conditions sont identiques à l'aller **et** au retour.



Pour choisir le « bon tarif », sélectionner « PRO SECONDE » (sans abonnement) :



A l'aller **et** au retour les billets sont **modifiables** et remboursables (tout changement de billet est facturé à l'administration).

Les abonnés sélectionnent : « Abonnement Fréquence » ou « Carte Liberté » (depuis mai 2019) :





Le tarif « Mixte » contient un trajet au tarif « Loisir » (modification payante) : ne pas selectionnner.

> Rappel de l'itinéraire retenu :

A vous de **contrôler** une dernière fois : jours, horaires, gares de départ, d'arrivée et de retour et le tarif.

TRAINS					
DÉPART	Sam	, 7 Sep		N	lasquer les détails »
Sam, 7 Sep	12:16p 03:29p	AIX EN PROVENCE TGV PARIS GARE DE LYON	3h 13m	TGV Train 6116	
RETOUR	♀ Sam	, 7 Sep		· N	asquer les détails »
Sam, 7 Sep	07:37p 10:43p	PARIS GARE DE LYON AIX EN PROVENCE TGV	3h 06m	TGV Train 6129	
ERIFIER L	ES PRÉFI	ÉRENCES DE VOYAGE			
		ÉRENCES DE VOYAGE es sur la base des préférences de votre profil.			
es sélections vou	s sont proposée				
es sélections vou IX EN PROVENC rain: #6116	s sont proposée CE TGV à PARI	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON			
les sélections vou IX EN PROVENC rain: #6116] Je souhaite m'asse	s sont proposée CE TGV à PARI	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur.			
Ces sélections vou AIX EN PROVENC Train: #6116	is sont proposés CE TGV à PARI eoir à côté du sièg	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur.			
Ces sélections vou AIX EN PROVENO Train: #6116 Je souhaite m'asse Position du siège	is sont proposée CE TGV à PARI eoir à côté du sièg Sans préférence	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur.			
Des sélections vou AIX EN PROVENC Train: #6116 Je souhaite m'asse resiliere du siège liveau d'étage TGV ypes de contingents	is sont proposée CE TGV à PARI epir à côté du sièg Sans préférence Sans préférence Sans préférence	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur.			
Les sélections vou LIX EN PROVENC rain: #6118 Je souhaite m'asse ceition du siège riveau d'étage TGV ypes de contingents ARIS GARE DE I rain: #6129	is sont proposée CE TGV à PARI CE TGV à PARI CE TGV à PARI Sans préférence Sans préférence Sans préférence	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur.			
Les sélections vou LIX EN PROVENC rain: #6118 Je souhaite m'asse ceition du siège riveau d'étage TGV ypes de contingents ARIS GARE DE I rain: #6129	is sont proposée CE TGV à PARI CE TGV à PARI CE TGV à PARI Sans préférence Sans préférence Sans préférence	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur. PROVENCE TGV e réservé d'un autre voyageur.			
LES SÉLECTIONS VOU LIX EN PROVENC rain: #6116 Je souhaite m'asse position du siège riveau d'étage TGV xpes de contingents ARIS GARE DE L rain: #6129 Je souhaite m'asse	is sont proposée CE TGV à PARI CE TGV à PARI CE TGV à PARI Sans préférence Sans préférence Sans préférence LYON à AIX EN	es sur la base des préférences de votre profil. S GARE DE LYON e réservé d'un autre voyageur. PROVENCE TGV e réservé d'un autre voyageur.			





Description Frais Billet de train 234.00€ Coût total estimé: 234.00€ Total dû maintenant: 234.00€	
Coût total estimé: 234.00€	
MÉTHODE DE PAIEMENT	
Cet achat va être facturé directement à votre société.	

Appuyer sur le bouton : « RESERVER LE BILLET DE TRAIN ET CONTINUER ».

> Nouvelle présentation du détail des billets à commander





primer l'innéraire	Nom du ve	oyage : SNCF Voyage en	train: AIX EN PROVENCE	Ajouter à votre
yayer l'Entraine	Barrier or street	u'au PARIS GARE DE LYO	N (Modifier)	(C) Vittigate
	Date de de	ébut: 07 Septembre, 2019 n: 07 Septembre, 2019		-
		4	Modifié: 31 Août, 2019)	
		on: (Augune description dis		
		le dossier de l'agence : KV		
	Passagers			
		estimé: 234.00€ EUR @	ale)	
				1
50 E 50 W 50 E	1000000			
SERVATI	ONS			,
medi, 07 Se	ptembre, 2019			
	ALV EN DE	OVENOF TOV	DADIC OADE DE LA	(O)
Train	AIX EN PR	COVENCE IGV a	PARIS GARE DE LY	ON
TOVE				
1041	rance Spain 6116			
200000000 10000000	0.750+500###UM650##			
Dépar	t : 12:16 PM		Confirmation : SSYMZD	
Dépar AIX EN Durée :	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 hourss, 13 minutes		Statut : Réservé dans SNCF die	
Dépar AIX EN Durée : Siège: \	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer	nêtre, Salte supérieure, face ven	Statut : Réservé dans SNCF die	
Dépar AIX EN Durée : Siège: 1 Familine	t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houses, 13 minutes Joinne #007 Siège, 096 (Fer	nêtre, Saîte supérieure, face vern	Statut : Réservé dans SNCF die	
Dépar AIX EN Durée : Siège : V Familine	t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houses, 13 minutes Johns Moor Siège, 096 (Fer	nétre, Salte supérieure, face ven	Statut : Réservé dans SNCF die	
Dépar AIX EN Durée : Siège : 1 Familie Arrivé PARIS (t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer	nêtre, Saîte supérieure, face ven	Statut : Réservé dans SNCF die	
Dépar AIX EN Durée : Siège : 1 Familiere Arrivée PARIS (t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer De : 03:29 PM DARE DE LYON supplementaires	nêtre, Saîte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF dir s	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : \ Familiere Arrivé PARIS (Détaille Classer	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer	nêre, Salle supérieure, face ven	Statut : Réservé dans SNCF die	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : \ Familiere Arrivé PARIS (Détaille Classer	t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houses, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer De: 03:29 PM DARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe	nétre, Saîte supérieure, face vers	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : \ Familiere Arrivé PARIS (Détaille Classer	t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houses, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer De: 03:29 PM DARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe	nétre, Saîte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : \ Familiere Arrivé PARIS (Détaille Classer Repas :	t: 12:16 PM PROVENCE TOV 3 houses, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer De: 03:29 PM DARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe	nètre, Salte supérieure, face vers	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : Familie PARIS (Détaille Clarent Repais :	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer e: 03:29 PM AARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe Aucun repas servi	nètre, Salte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : \ Familiere Arrivé PARIS (Détaille Classer Repas :	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer e: 03:29 PM AARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe Aucun repas servi	nétre, Salte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : Familie PARIS (Détaille Clarent Repais :	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer e: 03:29 PM AARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe Aucun repas servi	nétre, Salte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectament/SSYMZD
Dépar AIX EN Durde : Siège : Familie Arrivé PARIS (Détaille Clarant Repas :	t: 12:16 PM PROVENCE TGV 3 houres, 13 minutes Volume #007 Siège, 096 (Fer e: 03:29 PM AARE DE LYON supplémentaires Seconde Classe Aucun repas servi	nétre, Salte supérieure, face ven	Statut : Récervé dans SNCF de s Emission de billets : Billet en lign	rectement/SSYMZID

Contrôler puis appuyer sur le bouton : « SUIVANT ».

> Informations sur la réservation



Diffusion d'une copie de votre itinéraire au service concerné (DAP ou DAFIP).



Dans le champ « Envoyer une copie de la confirmation à : ... », inscrire soit :

- ce.voyagesdap@ac-aix-marseille.fr si la demande concerne une réunion au ministère qui sera validée par la DAP :
- sabine.brivot@ac-aix-marseille.fr si la demande concerne une formation initiée par l'IHEEF qui sera validée par la DAFIP,

puis appuyer sur le bouton : « SUIVANT ».

Finalisation et confirmation de la réservation des billets :



 (\dots)

COÙT TOTAL ESTIMÉ	
Train: Prix du billet:	234.00€ EUR
Coût total estimé:	234.00€ EUR
Presque terminé Veuillez confirmer cet itinéraire.	
	Afficher in voyage. Précédent Conferent la réservation Annuler le voyage.

Appuyer sur le bouton : « CONFIRMER LA RESERVATION ».

Sortie automatique de Concur Travel et...

3 RETOUR DANS CHORUS-DT

Un « OM classique » est créé <u>automatiquement</u> dans CHORUS-DT avec le **statut 1 - Création** (spécifié en haut, à droite de l'écran).

Les billets sont déjà intégrés dans l'onglet « PRESTATIONS ».

Il vous appartient de compléter les autres onglets. Les sens interdits (en rouge) 😈 disparaissent au fur et à mesure de la saisie.

Astuce lors de la saisie :

Le contenu (texte, date, prix) inscrit dans chaque rubrique apparait d'abord en GRAS. Pour qu'il soit pris en compte, il convient de régulièrement l' « Enregistrer » (bouton en bas de l'écran) :les caractères en gras disparaissent.

> Attention : ne jamais ANNULER vous-même un OM. En cours de création, votre OM peut toujours être supprimé en cliquant sur le bouton « Supprimer OM » (en bas à droite).



		_			~ ′	, ,	
3.1	-	On	alet	«	Ger	neral	>>

a- Destination principale : (Ville) Saisir le nom de la <u>ville où se déroule la réunion</u> et non celui de la gare (sauf si elles sont identiques).

<u>Exemples</u>: Sèvre; Arcueil; Poitiers, Lyon (sans l'arrondissement); Paris ou « 75056 » (n°INSEE de Paris) ou autres villes.

b- Type de mission : OM Classique s'affiche par défaut

c- Objet de la mission : - 1ère ligne : inscrire en majuscules

« DEMANDE DE E-BILLETS »

DEMANDE E-BILLETS
30/04/2020
Objet de la réunion ministérielle...
ou
Formateur IHEEF

Cet intitulé permet d'identifier que la **demande est prioritaire** sur les centaines de demandes de remboursement visibles.

- 2ème ligne : inscrire la/les dates figurant sur la **convocation nominative**.
- 3ème ligne : inscrire en minuscules l'objet de la mission.

d- Dates et horaires : champs « Départ le... » et « Retour le... »

Indiquer <u>impérativement</u> les dates et horaires incluant les **trajets en train** et non ceux de la réunion ou formation.

Concrètement, il s'agit du jour et de l'heure de <u>départ</u> du train puis du jour et de l'heure de <u>retour</u> à la gare.

Départ le 05:51 (jour et horaire **exact** de **départ** en gare)

Retour 19:57 (jour et horaire **exact** du **retour** en gare)

Pour le calcul des indemnités, CHORUS-DT ajoutera automatiquement les délais forfaitaires de route entre le domicile et la gare à aller et au retour.

Si les dates et horaires renseignés sont limités à ceux de la mission, l'OM sera mis en « **Révision** » pour que vous puissiez **vous-même les rectifier** en fonction des horaires des trains que vous souhaitez prendre.

Commentaire: Ne rien inscrire. Pour information, l'agence de voyage n'a pas accès aux demandes ou informations faites à ce niveau.

e-Enveloppe des moyens :

0214RECT-CONVOCSCENTRALE
ou
0214RECT-CONVOCS-MISSNAT
ou
0214RECT-MOE-SIRHEN
ou
0172RECT-DGESIP

à saisir directement ou à sélectionner avec la loupe <u>au vu</u> de l'enveloppe mentionnée sur la <u>convocation</u>



Cliquer sur le bouton « Enregistrer » : automatiquement les champs « Domaine fonctionnel » et « Activité » sont renseignés » sont mis à jour par couple.

Domaine fonctionnel: Code activité:

0214-08-02 021401FC0202 ou 021401SI0401 ou 021402GP0101

0172-01-34 017201U4D202

f- Centre de coûts CHORUS à inscrire :

Pour une validation par la **DAP**, incrire : Pour une validation par la **DAFIP** (IHEEF) inscrire:

RECMISS013

ou

RECINFO013 (membres de la DSI)

RECFORM013

g- Code projet/formation : obligatoire pour les centres de coût RECMISS013 et RECFORM013

Sélectionner dans le menu déroulant le **nom de la direction ministérielle / de la formation**. Il est inscrit sur la convocation : **CC-DGESCO** ; **CC-DGRH** ; **CC-FORMATEURS-IHEEF**, etc.

- h- Axe ministériel 1 : Ne rien saisir.
- i- Axe ministériel 2 : saisir « IHEEF » uniquement pour les formateurs, sinon laisser vide.
- J- Lieux de départ et de retour : inscrire « FAM » ou « ADM » pour résidence familiale ou administrative.

k- Autorisation de véhicule :

Sélectionner « **Personnel pour convenance personnelle** » si vous laisser votre voiture personnelle au parking de la gare. La modalité de prise en charge est : tarif SNCF 2ème classe.

Cliquer régulièrement sur le bouton « Enregistrer ».

3.2- Onglet « Prestations »

Il a été complété automatiquement par Concur Travel.

3.3 - Onglet « Saisie des étapes »

Cliquer sur le bouton « Générer étapes ».

Les indemnités (repas, nuitées) sont automatiquement estimées.

Si vous **corrigez/modifiez** la date ou les horaires, dans l'onglet « Général », vous devrez **à nouveau** appuyer sur « Générer les étapes ».

3.4 - Onglet « Indemnités kilométriques »

En cas d'utilisation du véhicule personnel pour se rendre/revenir du parking de la gare :

- cliquer sur « Ajouter une indemnité » (en haut à gauche) ;
- conserver « SNCF-9999 CV »:
- sélectionner le « Barème SNCF 2ème classe » ;
- compléter le tableau de la façon suivante :



Exemple:

Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
30/04/2020	Aix-en-Provence → Aix TGV	18	2	

Date : Indiquer la date du trajet ;

♥Trajet : inscrire la ville de départ et la gare de destination :

♦ Km remboursé : inscrire la distance aller uniquement ;

♦ Nb de trajets: indiquer le nombre de trajets « 2 », l'application calcule la distance totale aller et retour (18 x 2 = 36 km)

♦ Commentaire : *éventuel*

Cliquer sur « **Enregistrer** » : le montant des indemnités kilométriques est calculé automatiquement et s'affiche dans l'onglet « Frais prévisionnel ».

Cliquer régulièrement sur le bouton « Enregistrer ».

3.5 Onglet « Frais prévisionnel »

- Le(s) repas éventuel(s) s'affiche(nt) par défaut :
 - « IRM » pour indemnités de déjeuner métropole ;
 - « **IDM** » pour indemnités de **diner** métropole.

Pour se faire rembourser un repas pris dans un restaurant administratif :

Cliquer sur le bouton « Créer ».

Sélectionner « **DRC** » pour « Déduction repas en collectivité en métropole » puis dans le détail des frais renseigner la ville et le nombre de repas et un commentaire (<u>Attention</u> : les caractères spéciaux : / * # en guise de commentaires entrainent le rejet du paiement).

Pour déduire les repas gratuits :

Cliquer sur le bouton « créer ».

Sélectionner « **DRG** » pour « Déduction repas gratuit en métropole » et indiquer la ville, le nombre de repas et le commentaire.

Faire de même si, pour la même mission, vous percevez des indemnités repas d'un autre organisme.

La(les) nuit(s) éventuelle(s) s'affiche(nt) par défaut, « INM ».

En cas de nuitée gratuite, cliquer sur « créer »

Sélectionner « **DNG** » pour « Déduction nuitée gratuite Métropole » et indiquer la ville, le nombre de nuitées et le commentaire. Faire de même si, pour la même mission, vous percevez des indemnités de nuitée d'un autre organisme.

> Transport en commun

Ajouter, s'il y a lieu, le montant prévisionnel ou exact du prix des transports en commun que <u>vous allez</u> <u>avancer</u> ou que <u>vous avez personnellement avancé</u> :

- Pour les 2 tickets de métro ou de bus : cliquer sur le bouton « Créer » puis sur « TRF » pour « Transport en commun (ticket à l'unité) ». Dans le détail des frais, renseigner la ville, les montants (TTC; TVA), le nombre de tickets et le commentaire : « tickets achetés en carnet » ou « au détail ».
- Pour le **parking de la gare** : cliquer sur le bouton « **Créer** » puis sur « **PKG** Parking ». Renseigner la ville, le montant, la quantité et le commentaire.

Cliquer sur « Enregistrer ».



Des frais d'agence liés aux billets à commander sont éventuellement automatiquement ajoutés.

4. SOUMETTRE ORDRE DE MISSION à VALIDATION

Une fois votre OM classique complété, cliquer sur le bouton blanc « Valider/Modifier » pour passer au statut 2 - en attente de validation VH1.

Un OM positionné au statut « RA – Demande de réservation agence » constitue <u>demande de devis</u> à l'agence Amplitudes. Cette procédure n'est pas utilisée.

Privilégier exclusivement le statut « 2 - En attente de validation VH1 ».

Destinataires:

sélectionner le nom du gestionnaire détenteur du rôle de valideur hiérarchique

BERANGER Laurie (DAP) pour les réunions ministérielles ;

BRIVOT Sabine (DAFIP) pour les formations IHEEF,

puis confirmer le changement de statut.

Très important :

Transmettre <u>aussitôt</u> votre convocation papier en y reportant le N° de l'OM à :

- la DAP, Laurie BERANGER : ce.voyagesdap@ac-aix-marseille.fr - Tél. : 04 42 91 72 99 Courriel fonctionnelle à privilégier : demandes visibles par la personne assurant la permanence ;

-la DAFIP, Sabine BRIVOT : sabine.brivot@ac-aix-marseille.fr - Tél. : 04.42.93.88.38 Cécile HORDERN : cecile.hordern@ac-aix-marseille.fr - Tél. : 04.42.93.88.25

SANS CONVOCATION, aucun OM Classique ne pourra être validé et AUCUNE COMMANDE DE BILLETS ne sera transmissible à l'agence de voyage.

DEUX CAS:

- 1) A réception de la convocation, l'OM saisi est vérifié et validé par le gestionnaire. La SNCF (...@sncf.fr) vous enverra les E-billets sur la messagerie personnelle. Si vous ne recevez pas vos E-billets, avant de contacter la DAP ou la DAFIP, vérifier si le courriel n'a pas été stocké dans les SPAM ou dans les courriels « indésirables ».
- 2) l'OM est mis au statut **REVISION** par le gestionnaire si des rubriques indispensables n'ont pas été (correctement) renseignées : onglet « **Prestations** » **vide** et absence du **prix** des billets → **mission à 0,00 €**!

Consulter l'onglet « **Historique** » de l'OM pour prendre connaissance du/des commentaire(s) éventuel(s) de la DAP ou de la DAFIP. Dans le cas où une/des modification(s) est/sont demandée(s), vous devez les apporter puis soumettre à nouveau votre OM à la validation de : **BERANGER Laurie** (DAP) ou **BRIVOT Sabine** (DAFIP).

Avant un départ, en particulier prévu en début de semaine, assurez-vous d'avoir reçu vos E-billets au plus tard le vendredi midi avant le week-end. En cas de non réception, il est encore possible d'intervenir auprès de l'agence de voyage le vendredi après-midi jusqu'à 16h00.

Aucune intervention des bureaux des voyages n'est possible après 16h00, le week-end et les jours fériés.



Si des billets sont achetés à titre personnel alors qu'une commande a déjà été faite et validée par le Rectorat, ils ne seront pas remboursés.

Seuls sont remboursés, les billets n'ayant pas fait l'objet d'une commande et avancés par l'agent convoqué notamment au dernier moment.

Après l'obtention de billets, merci de respecter les quelques consignes suivantes indispensables au bon déroulement de votre mission et au remboursement des autres frais :

Une fois validée par la DAP ou la DAFIP du Rectorat, votre demande de titre de transport est traitée par l'agence AMPLITUDES BUSINESS TRAVEL :

Ouverture: du lundi au samedi de 8h00 à 19h00 5 67 20 74 42 men@amplitudes.com

- en cas de modification du voyage : les billets sont à <u>échanger avant le départ</u> ou <u>au plus tard 2</u> <u>heures</u> (localité de départ) ou 1heure (en mobilité) après le départ du train par le voyageur lui-même sans faire intervenir l'agence.
- en cas d'annulation du voyage : prévenir l'agence impérativement avant le départ du train. Lorsque l'agence est fermée, contacter la SNCF : **36 35**. Si vous avez reçu des billets à composter, il convient de les renvoyer immédiatement à la DAP ou à la DAFIP avec une courte note explicative.

5. L'ETAT DE FRAIS

De retour de mission, envoyer à la DAP ou à la DAFIP **par voie postale** tous les justificatifs de dépense : facture d'hôtel, tickets de transport en commun, facture du parking de la gare (N.B. les facturettes de carte bancaire ne sont pas des justificatifs recevables).

En l'absence d'attestation de présence, celle-ci sera réclamée par la DAP et la DAFIP.

Afin de simplifier et accélérer la procédure de mise en paiement, l'opération de création de l'Etat de Frais sera effectuée par le gestionnaire du bureau des voyages à réception **des pièces justificatives**.